RÊVE BLEU - Concentré DIY

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	RÊVE BLEU - Concentré DIY
Nom chimique	
Type de produit	Mélange
Code produit	CEL242DIY
UFI :	4HA3-200V-S003-XMH5

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOR'N PACK
14 Rue Camille Flammarion
54300 LUNEVILLE France
Téléphone : 0357757030
Guilhem MATHE : +33357757022/+3368565363 laboratoires.mathe@lornpack.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Propane-1,2-diol (CAS No.: 57-55-6) | (R)-p-mentha-1,8-diène (CAS No.: 5989-27-5) | 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3) | Triacetin (CAS No.: 102-76-1) | 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3) | Trans-p-methane-3-one (CAS No.: 89-80-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Propane-1,2-diol	n°CAS : 57-55-6 Numéro d´identification UE : N°CE : 200-338-0	> 85 - <= 95	Not Classified	Non applicable
Triacetin	n°CAS : 102-76-1 Numéro d´identification UE : N°CE : 203-051-9	> 0,5 - <= 1	Not Classified	Non applicable
Ethanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d´identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	> 0,4 - <= 1	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d´identification UE : N°CE : 222-908-8	> 0,1 - <= 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable
(R)-p-mentha-1,8-diène	n°CAS : 5989-27-5 Numéro d´identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-813-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119529223-47	> 0,1 - <= 1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Facteur M: / 1
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d´identification UE : N°CE : 222-908-8	> 0,1 - <= 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable
Trans-p-methane-3-one	n°CAS : 89-80-5 Numéro d´identification UE : N°CE : 201-941-1	> 0,1 - <= 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Linalool	n°CAS : 78-70-6 Numéro d´identification UE : N°CE : 201-134-4 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119474016-42-XXXX	> 0,1 - <= 1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Linalyl acetate	n°CAS : 115-95-7 Numéro d´identification UE : N°CE : 204-116-4 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119454789-19-****	> 0,1 - <= 1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Ethyl 2,3-epoxy-3-phenylbutyrate	n°CAS : 77-83-8 Numéro d´identification UE : N°CE : 201-061-8	> 0,01 - <= 0,1	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

RÊVE BLEU - Concentré DIY

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	- Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. En cas de trouble, consulter un ophtalmologiste. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Provoque une irritation cutanée.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO_2) - Mousse - Poudre d'extinction
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

RÊVE BLEU - Concentré DIY

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Aucune information disponible.
Méthodes et matériel de nettoyage	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). - Rincer abondamment avec de l'eau.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	- Éviter de: Contact avec la peau - Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage : Liquides combustibles.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

Ethanol (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m³ (FR)	1900 mg/m³
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m³ (FR)	9500 mg/m³

DNEL / PNEC

Propane-1,2-diol (57-55-6)			
Type	**Valeur**	**Utilisateur**	**Effet**
DNEL long terme par inhalation	168 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	10 mg/m³	Travailleurs	Local

RÊVE BLEU - Concentré DIY

DNEL long terme par inhalation	50 mg/m³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	10 mg/m³	Consommateurs	Local
PNEC eaux, eau douce	260 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	26 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	572 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	57,2 mg/kg		
PNEC sol	50 mg/kg		
PNEC station d´épuration (STP)	20000 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Porter les gants de protection homologués



- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
- Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.
- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Protection oculaire appropriée:Lunettes avec protections sur les côtés



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	incolore	Odeur	Caracteristique

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	90,4 °C La flamme vacille à partir de 75.4°C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible

RÊVE BLEU - Concentré DIY

Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	> 0,9
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Eviter le contact avec les agents oxydants.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

RÊVE BLEU - Concentré DIY

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible

RÊVE BLEU - Concentré DIY

NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Précautions particulières à prendre	- Aucune information disponible.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

RÊVE BLEU - Concentré DIY

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	08/04/2024		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2

RÊVE BLEU - Concentré DIY

Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** *** ***